



# Amicale Laïque des Ecoles Publiques de Brétigny sur Orge

*Siège social : sous-sol école Jean Jaurès - 12 Bd de la République - 91220 Brétigny sur Orge*

☎ 01 60 84 10 58 - Courriel : [amicale.bretigny@gmail.com](mailto:amicale.bretigny@gmail.com)

Site Internet : [www.amicalelaique-bretigny91.fr](http://www.amicalelaique-bretigny91.fr) - Facebook : Amicale Laïque Brétigny 91

## PROCES VERBAL

### Assemblée Générale Ordinaire du 13/02/2021

#### en présentiel à la salle Maison Neuve

Présents : 34 personnes

Votants : 26 personnes

Aucun quorum n'étant requis, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ouverture de la séance à 10h00 par le Président Michel Tessier

#### Ordre du jour :

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport d'activités
- 3) Rapport financier
- 4) Election du Conseil d'administration
- 5) Election des Vérificateurs des Comptes
- 6) Questions diverses

La date de notre Assemblée Générale a été reportée plusieurs fois suite à la pandémie du Covid-19 et des restrictions sanitaires qui en ont découlé.

Mais dans le strict respect des consignes sanitaires, et dans la grande salle communale de Maison Neuve, nous avons pu proposer une Assemblée en présentiel.

Michel Tessier, Président de l'Amicale, remercie les adhérents, bénévoles, dirigeants, personnalités élues et Présidentes de la Ligue de l'Enseignement et de l'Ufolep qui se sont déplacées à notre Assemblée Générale et donne la parole à Monsieur le Maire.

Au cours de son allocution, Monsieur Nicolas Méary, Maire de notre ville, explique qu'il est très important de nous réunir, de définir ensemble comment aborder l'avenir de notre association malgré cette pandémie. Il est bien conscient que de nombreuses personnes sont fatiguées, qu'il a fallu faire face à de nombreux protocoles sanitaires, que certains s'isolent et auront du mal à retrouver le sens du collectif. Ce sens du collectif est une priorité pour notre Maire et notre association a un rôle essentiel à jouer.

Il informe également l'assemblée que les projets comme celui du déménagement de l'Amicale dans l'ancien Centre de Formation des Apprentis (CFA) ont pris beaucoup de retard, mais qu'ils sont toujours d'actualité. Il prévoit de faire point avec l'Amicale dans le courant de l'année. Il fait remarquer que notre association a un joli nom, « Amicale Laïque », et que la laïcité est fondamentale dans notre société d'aujourd'hui.

## **1/ Rapport moral :**

Je commencerai par faire un rappel :

L'Amicale Laïque des Ecoles Publiques de Brétigny sur Orge est une association régie par la loi 1901 qui a pour but :

- De respecter la charte de la laïcité au sein des activités culturelles et sportives qu'elle développe et de la faire appliquer par les divers intervenants bénévoles ou salariés,
- De soutenir l'école publique et l'aider à remplir pleinement sa mission éducative et sociale,
- De promouvoir le développement intellectuel, artistique et sportif pour les enfants et les adultes, en organisant des activités de loisirs.

L'adhésion à l'Amicale, comme à toute association loi de 1901, donne aux adhérents un certain nombre de droits en même temps qu'elle impose un certain nombre de devoirs. Il ne s'agit pas d'une prestation commerciale et il ne serait donc en aucun cas être question de pouvoir assimiler la relation entre l'Amicale et un adhérent à un rapport entre un prestataire et son client. L'adhésion, renforcée par le paiement d'une cotisation annuelle incluant celui de la licence fédérale, est un acte volontaire qui ne peut être assimilé à celui de l'achat d'une prestation tarifée. C'est le principe même de la vie associative et il est indivisible, même s'il n'exclut pas la possibilité de proposer des solutions ou gestes compensatoires à venir pour le futur de la part de l'Amicale à l'égard de ses membres. Les membres de l'Amicale sont les parties prenantes d'un projet collectif dans un cadre statutaire défini, et en aucun cas des consommateurs d'activités dispensées à la séance.

L'Amicale n'est dirigée que par des bénévoles, et qui dit bénévole, dit aucun défraiement ou rémunération pour ces personnes-là.

Chaque section comprend un ou des bénévoles pour le bon fonctionnement des activités. Si pour certaines d'entre elles un seul bénévole suffit, d'autres en dénombrent jusqu'à une quarantaine. Chaque bénévole intervient selon ses disponibilités. Selon les sections, cela peut aller d'une heure à plus de deux cent dix heures de bénévolat par semaine par section (en moyenne).

C'est grâce à ces bénévoles que les coûts des activités sont à un tarif abordable. Sans eux, nous ne pourrions pas proposer autant d'activités différentes. Mais les bénévoles ne sont pas des immortels, donc toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, que cela soit pour une heure ou plus.

Nous allons, pour les prochaines années, valoriser le bénévolat et mener une « réflexion » avec le Conseil d'Administration et les Responsables de sections pour attirer de nouveaux bénévoles « recrutés » parmi nos adhérents pour que l'Amicale continue à vivre dans le même esprit qu'aujourd'hui.

En conclusion, je terminerai en adressant mes remerciements aux Bénévoles, aux membres du Conseil d'Administration, aux Responsables de section pour leur disponibilité et leur dynamisme.

Je dirai aussi que nous pouvons être très satisfaits du travail accompli au sein de l'Amicale pour assurer son rayonnement et son développement dans notre commune.

Mise au vote du rapport moral :

Votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

## 2/ Rapport d'activité :

Chaque Responsable de section a résumé la saison de son activité ; en voici la synthèse :

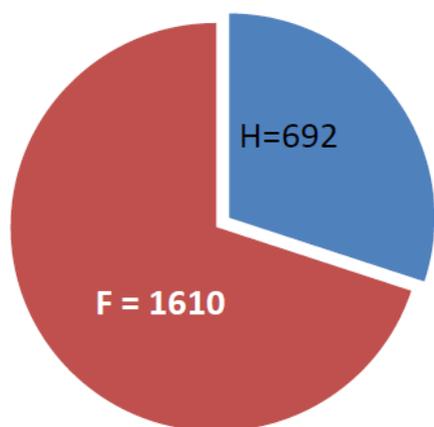
Pour la saison 2019/2020, l'Amicale Laïque a enregistré 2302 adhérents :

- 1727 adhérents de Brétigny
- 367 de l'Agglomération Cœur d'Essonne
- 208 adhérents extérieurs à l'Agglomération

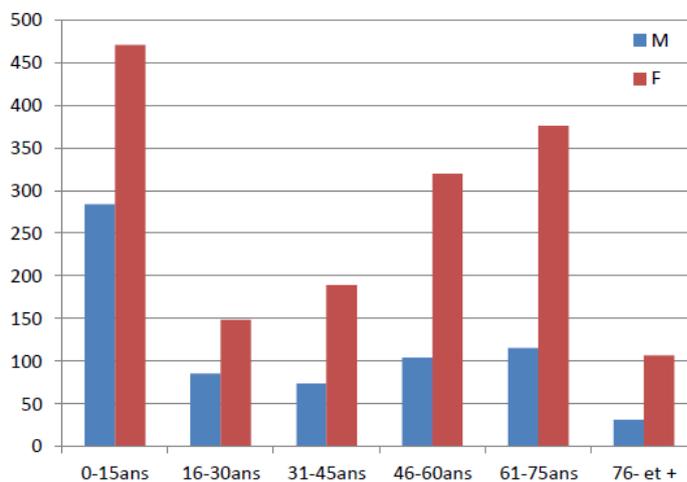
Les adhérents sont répartis comme suit dans les différentes sections :

### Les adhérents (Hommes/Femmes)

Hommes / Femmes



H/F -> Par tranches d'âges



AGES	0-15	16-30	31-45	46-60	61-75	+75	TOTAL
Femmes	471	148	189	320	376	106	1610
Hommes	284	85	73	104	115	31	692

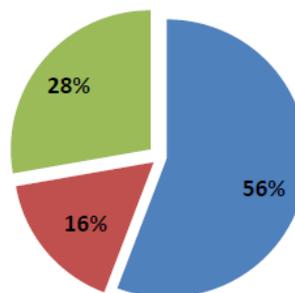
### Sports - Cultures - Danses

■ Sports ■ Cultures ■ Danses



19-20

■ Sports ■ Cultures ■ Danses



L'Amicale a participé et/ou organisé de nombreuses manifestations ou évènements en plus des cours réguliers dispensés toute l'année :

- Le Forum des Associations
- Le Téléthon
- Le Marché de Noël (avec la ville)
- Le Tournoi national de Badminton
- Un stage de Mosaïque
- Une Randonnée pour les élèves de l'école J. Jaurès
- Un Bal de Danses de salon
- Un stage de Danses traditionnelles
- Le festival Bréty'Trad & Folk
- Un stage de musiques traditionnelles
- Une sortie au ciné 220 pour les jeunes des sections Anglais et Arts Plastiques
- La remise des Ailes d'or (Arlette et des équipes du handball)
- Un repas pour les bénévoles de l'Association

A compter du 17 mars 2020, date du 1er confinement COVID-19 :

- Mise en place de cours à distance par certaines sections lorsque cela était possible.
- Toutes les manifestations prévues ont été annulées (bal, gala, fête du sport).
- Nous avons mis également en place des pré inscriptions pour la rentrée 2020-2021.

Mise au vote du rapport d'activité :

Votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

### **3/ Rapport financier :**

Les Vérificateurs des Comptes déclarent que les comptes ont été vérifiés le 22/01/2021 en présence de la Trésorière de l'Amicale, Arlette BEGOS, et qu'ils ont eu accès à tous les documents nécessaires à cette vérification. Les comptes en accord avec les chiffres sont présentés ce jour à l'assemblée.

Un grand remerciement doit être adressé à Michel et Agnès pour le temps passé à la lecture des différents textes législatifs à mettre en application à la suite des conditions sanitaires du Covid-19 et à la prise en compte des différentes directives qui évoluent en permanence : merci pour leur réactivité !

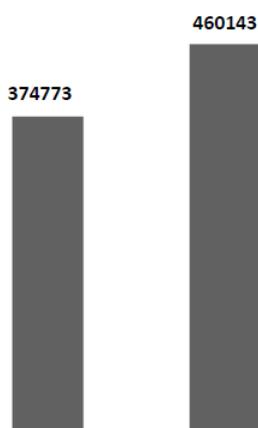
L'Amicale informe que les salaires des professeurs qui ont chômé, ont été maintenus à 100 % pour les mois d'avril, mai et juin 2020. Le chiffre d'affaires n'étant pas en baisse à ce moment-là, l'Amicale ne remplissait pas les conditions pour le remboursement de l'indemnisation du chômage partiel. Néanmoins, une baisse des charges sociales a pu être appliquée sur les heures chômées.

Pour faire suite à l'arrêt des cours dû au confinement, l'Amicale a procédé à une remise de 5€ à tous ses adhérents venus s'inscrire à la rentrée de septembre 2020.

Pour information, une action sera menée en 2020/2021 par rapport aux cours qui n'ont pas eu lieu. Cette compensation sera calculée en fin de saison et sera adaptée à chaque section ; les modalités sont encore à l'étude à ce jour.

## Présentation des Dépenses et Recettes de la saison 2019-2020 :

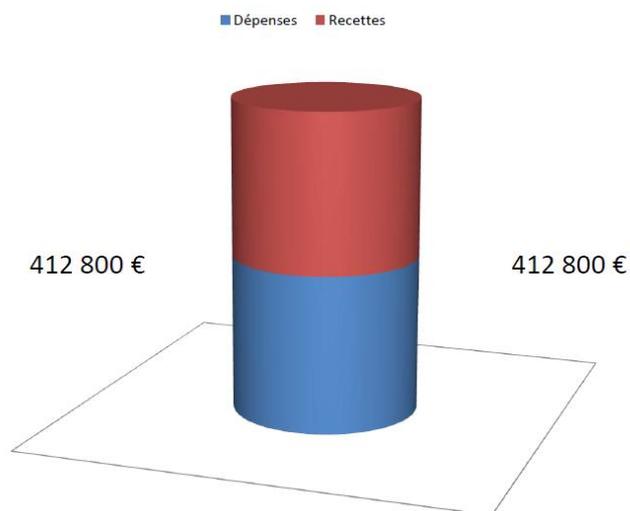
### Dépenses / Recettes



DEPENSES exercice 2019-20		
Dépenses	Montant	%
Charges personnel + honoraires	248 302.02 €	66.25
Affiliations	58 240.82 €	15.54
Services extérieurs-séjours	48 189.31 €	12.85
Achats	16 391.83 €	4.374
Autres charges	3 649.08 €	0.97
	374 773.06 €	100.00

RECETTES exercice 2019-20		
Recettes	Montant	%
Cotisations	362 397.69 €	78.76
Subventions	38 831.18 €	8.44
Visites- Sorties	2 9543.8 €	6.42
Ventes	23 201.67 €	5.04
Produits exceptionnels	6 168.66 €	1.34
	460 143 €	100.00

## Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2020-2021 :



### Mise au vote du rapport financier :

Votants : 26

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 2

### 4/ Elections au Conseil d'Administration :

Les 7 membres sortants : BEGOS Arlette, DOC Nadia, DUPERRON Pierre, JUPIN Simone, LARDET Denise, MIQUEL Chantal et ROSTAGNI Josiane.

Les 6 candidats : BEGOS Arlette, DOC Nadia, DUPERRON Pierre, LARDET Denise, MIQUEL Chantal et ROSTAGNI Josiane.

Une nouvelle candidature : BAEZA Jeannine.

Mise au vote des 7 candidats au CA :

Votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

#### **5/ Election des Vérificateurs des comptes :**

Candidats : GIRARDON Valérie, RIBERT Denis et RICHARD Sylviane.

Mise au vote des Vérificateurs des comptes :

Votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

#### **6/ Questions diverses :**

L'Amicale tient à remercier ses différents partenaires : le Ciné 220, les sociétés : Espace-Temps, Guy Hoquet et Citroën.

Un immense merci à Simone Jupin pour toutes ses années de bénévolat au sein de notre association. Entrée à l'Amicale en 1970, elle gérait la section piscine depuis 1992 d'une main de maître : MERCI SIMONE !

#### **7/ Interventions des élus :**

Madame Laetitia ROMEIRO DIAS, députée de la 3<sup>ème</sup> circonscription de l'Essonne, remercie l'Amicale pour son invitation. Elle souligne que le mot associatif est très important dans notre pays. Elle comprend le besoin des adhérents de retrouver leur association, la chaleur humaine qui s'en dégage et que cela puisse manquer fortement à tous. Elle assure tout son soutien à toutes les associations et aux bénévoles qui les font vivre malgré la difficulté à gérer aujourd'hui une association avec tous les changements des textes relatifs aux différentes activités... L'enjeu est de pouvoir se projeter et de continuer à y croire ! Elle précise qu'elle reste à notre disposition si besoin et nous la remercions.

Madame Sandrine CHRETIEN, adjointe au Maire déléguée aux sports et à la vie associative, tient à remercier tous les bénévoles de l'Amicale et précise que le bénévolat est toujours inscrit au plan de relance. Elle remercie Michel TESSIER, président de l'Amicale, d'être resté en contact avec la mairie, toutes ces semaines ; et avec tous les changements de lois, de textes et leur interprétation, elle compatit face à la difficulté de gérer une association par ces temps difficiles et nous encourage à envisager l'avenir positivement.

La séance est levée à 12h00.